

dépassera pas un mois. Cette mesure donnera pleine satisfaction aux réclamants.

Le commerce de notre place n'appréhendera pas sans déplaisir, que les transports en petite vitesse sont de nouveaux suspendus pour Paris. Cette mesure arrive d'autant plus mal à propos qu'il ne reste que quelques jours pour compléter nos expéditions d'articles de saison.

Puisque nous parlons chemin de fer, nous serions bien aises de savoir à quelle époque le service de la petite vitesse sera rétabli sur les lignes de l'Est. Nos maisons de négoce ont, en ce moment, des quantités considérables de marchandises à destination de l'Alsace et de la Lorraine, qui restent en souffrance, faute de moyens de transport. La question est d'autant plus intéressante pour nos acheteurs, que c'est probablement au 1<sup>er</sup> septembre que les douanes allemandes commenceront à fonctionner.

Dès avant-hier, MM. Motté-Bossut et fils, ont adressé la lettre suivante à M. le commandant du corps des Pompiers :  
« Roubaix le 5 juillet 1871.

Monsieur Emile Barbotin, commandant des Sapeurs-Pompiers,

Nous ne saurions laisser s'écouler cette journée sans vous remercier, vous et vos courageux collègues, de la rapidité, de l'énergie et du sang-froid que vous avez apportés à l'extinction de l'incendie qui menaçait notre établissement.

Grâce à votre intelligente direction, grâce aux ménagements que vos subordonnés ont su concilier avec leur devoir et leur ardeur, rien d'important n'a été détérioré dans notre matériel et c'est à peine si quatre métiers ont été redaits en cendres. Aussi espérons-nous remettre en activité sous quelques jours la majeure partie de notre usine.

Veillez accepter, Monsieur le commandant, une somme de 500 francs pour votre caisse de retraite. Le don est léger, eu égard au service rendu; mais, vous le savez, nous sommes nos propres assureurs, et notre perte, quoiqu'aussi restreinte que possible, n'en est pas moins très-lourde encore, nos marchandises ayant considérablement souffert du feu et de l'eau.

Mille fois merci encore de votre généreuse et efficace assistance.  
Veillez agréer, Monsieur le commandant, et faire agréer au corps si éminemment utile, placé sous vos ordres, l'assurance de notre vive reconnaissance et de notre entier dévouement.  
MOTTÉ-BOSSUT et fils.

M. le général Faidherbe vient de faire paraître, chez Dentu, à Paris, une brochure, sur la Campagne de l'armée du Nord.

Voici la dédicace de cette brochure :  
A MONSIEUR GAMBETTA,  
Membre du Gouvernement de la Défense nationale.

Monsieur,  
C'est à vous que je dois l'honneur d'avoir commandé une armée française devant l'ennemi; je ne crois pouvoir mieux faire que de vous dédier le récit des opérations de cette armée dans l'accomplissement de sa noble mission : défendre le sol de la patrie contre l'étranger, ou sauver, au moins, l'honneur de nos armes en succombant dignement.

Si votre ardent patriotisme juge que nous avons fait tout ce qu'il nous était possible de faire, ce sera pour moi une grande satisfaction.

Le général de division, ex-général en chef de l'armée du Nord,  
L. FAIDHERBE.

M. Faidherbe parle de l'« ardent patriotisme » de l'ex-dictateur ; M. Thiers avait parlé de sa « folie furieuse ».

Un journal annonce que M. le général Faidherbe a siégé à la Chambre, à côté de M. Emmanuel Arago.

Il a été répandu, au sujet de la durée de la captivité de nos soldats en Allemagne, des bruits qui ont jeté dans le public une certaine inquiétude : on prétendait que les derniers contingents restés au-delà du Rhin allaient être conservés par le gouvernement fédéral à titre d'otages. Rien dans le traité n'autorisait de pareilles conjectures. Le Temps affirme, d'après des communications certaines, que le dernier transport de nos prisonniers de guerre a dû quitter l'Allemagne le 6 juillet. C'est donc aujourd'hui ou demain que tous les soldats prisonniers seront rentrés en France.

Il nous a été impossible de rendre compte, la semaine dernière, du concert populaire donné jeudi soir, sur la Grand-Place, par la musique de la garde nationale. Nous y revenons aujourd'hui, pour constater le nombre considérable des auditeurs qui se pressaient autour de l'estrade, et pour féliciter les musiciens de leur excellente exécution. Une observation pourtant nous semble nécessaire; pour un concert en plein air, notre musique municipale abuse des soli, qu'il est impossible d'apprécier à leur juste valeur, au milieu d'une telle affluence, et dans un espace de terrain aussi grand.

Nous n'avons pu saisir que quelques notes des variations si délicatement exécutées par M. Barrez, sur le hautbois, et par M. Labacqz, sur la petite clarinette. Il est vraiment regrettable que des artistes de ce mérite, si aimés et si appréciés du public dilettante, n'aient pour juges et pour auditeurs qu'un petit nombre de privilégiés qui ont pu prendre les premières places autour de l'estrade. Nous n'en dirons pas autant du solo de piston, exécuté par M. Boulcourt, qui, parfaitement entendu de tous, a électrisé l'auditoire.

En somme, pour une exécution au grand air, nous conseillons aux différentes musiques appelées à se faire entendre chaque semaine, de faire choix de morceaux d'ensemble, tels que la mosaïque du *Trouvère*, si brillamment exécutée par la *Grande-Harmonie*, ou l'ouverture de la *Bohémienne*, rendue hier soir avec tant de précision et d'ensemble, par la *Fanfare Roubaissienne*.

Nous ne pouvons que féliciter la *Fanfare* de son concert d'hier soir; cette société musicale est en excellente voie et parfaitement digne de représenter dans les concours, la ville de Roubaix, où l'art musical a toujours été cultivé avec goût et avec succès. — Rémy.

Les préfets viennent d'être invités par le gouvernement de la République à bien se renseigner auprès des maires et de toutes les sociétés agricoles, afin de mettre le ministre de l'agriculture en état de connaître aussi exactement que possible, l'importance de la prochaine récolte.

Sera-t-elle suffisante?  
Sera-t-elle insuffisante?  
Tel est l'alea qu'il faut connaître.

On croit que la répartition de l'emprunt sera exactement de 50 0/0 des souscriptions.

Une observation à propos du curage des égouts, qu'on fait en ce moment : Il serait bon de réparer les voitures transportant les immondices. Ces véhicules laissent derrière eux une traînée de boue qui infecte la rue et incommodé beaucoup passants et habitants.

On vient d'arrêter un marchand épicer, nommé Désiré M. . . ; il est prévenu d'un vol de 1,800 francs, commis au préjudice d'une lessiveuse, Désirée Philipron, demeurant rue des Champs. Une perquisition faite chez l'inculpé a amené la découverte d'une somme de 531 francs et de plusieurs pièces d'étoffe, probablement achetées avec le déficit de la somme.

Le *Mémorial d'Amiens* contient encore aujourd'hui un avis ainsi conçu :  
Amiens, 6 juillet 1871.

Hier, à la gare, il a été jeté des pierres par un rassemblement contre un poste prussien.

Nous faisons savoir qu'à l'avenir, il sera répondu par des balles à toute attaque de ce genre.

Le général-major commandant,  
Signé : de RUVILLE.

Les accidents des mines, dit l'*Echo du Nord*, se multiplient d'une manière effrayante. Aujourd'hui c'est le tour de la fosse n° 2 de la compagnie de Lévin.

Mardi, cinq mineurs, dont deux enfants, chargés de faire mouvoir un ventilateur, venaient de descendre au fond pour y commencer la journée. A peine y étaient-ils d'un quart-d'heure, qu'une explosion de grisou se déclara, tua les deux enfants, Deruelle Joseph, âgé de 13 ans, et Belverge Jean-Baptiste, âgé de 12 ans, puis tourbillonnant alla brûler les trois autres mineurs, Mériaux Désiré, âgé de 31 ans, Bevilier, âgé de 37 ans, et Dieu Noël, âgé de 39 ans. Ils ne sont, heureusement, pas très-grièvement brûlés, mais assez cependant pour être obligés de prendre quelques jours de repos.

La cause de ce déplorable accident est attribuée à l'usage d'allumettes chimiques qui ont été retrouvées à côté des deux premières victimes.

A propos d'une d'une diseuse de bonne aventure condamnée, ces jours-ci, par le tribunal correctionnel de Lille pour esroqueries commises au préjudice de servantes et d'ouvrières, une feuille lilloise s'écrit :

« Il est vraiment inouï de voir des femmes, élevées dans une grande ville, se laisser duper par de pareilles superstitions auxquelles le catholicisme ne les dispose que trop malheureusement. »

Si le journaliste qui écrit de pareilles bourdes, s'était donné la peine d'étudier les lois de l'Eglise, il saurait qu'elle condamne très-sévèrement toutes les superstitions et surtout celles dont il s'agit ici.

On lit dans le *Journal des Débats* :

« Il y a, chaque année, dans l'immense correspondance confiée, au jour le jour, par les particuliers à l'administration des postes environ deux millions de lettres qui tombent au rebut. Beaucoup sont refusées par les destinataires pour des causes qui touchent souvent aux plus intimes intérêts de famille. Un grand nombre pèchent par vice d'adresse et plus encore ne parviennent pas par suite de changements de domicile effectués sans qu'il en ait été donné avis aux facteurs ou aux receveurs des postes. »

Toutes ces lettres étaient jusqu'à ce jour renvoyées à l'administration centrale, où un bureau central, mettant à profit tous les moyens d'enquête centralisés en vue de ce service, parvenait à en remettre plus de la moitié en distribution. Celles dont on ne pouvait découvrir le destinataire, ou que

le destinataire refusait de recevoir, étaient ouvertes pour être retournées à l'envoyeur. On comprend quelle garantie c'était, dans ce dernier cas surtout, pour la sécurité des familles que l'assurance où elles étaient de voir des correspondances qu'il leur répugnait d'ouvrir, remises entre les mains d'un être impersonnel et lointain appelé le bureau des rebuts et réclamations. Le grand nombre de lettres, l'habitude de ce travail spécial ne laissent pas aux employés de ce service le loisir de satisfaire une vaine curiosité. De plus, dans la prévision souvent réalisée que les lettres ou paquets pouvaient contenir des valeurs, des objets précieux ou des papiers intéressants, une surveillance rigoureuse était exercée et les objets trouvés, conservés pendant les délais réglementaires, étaient toujours à la disposition des réclamants ou remis, à l'expiration de ces délais, à l'administration des domaines.

Toutes ces garanties données par l'établissement d'un bureau spécial à Paris vont se trouver perdues. M. le directeur général des postes, par une circulaire en date du 24 juin dernier, circulaire restée ignorée du public, vient de confier aux agents des départements l'ouverture des lettres tombées au rebut. Il nous semble que c'est pousser un peu loin l'amour de la décentralisation.

On peut être certain que par cette mesure la voie est ouverte à bien des abus; et si honorables que soient la plupart des agents des postes en province, il s'en trouvera, nous le craignons, plus d'un qui ne saura pas résister au désir d'utiliser certains secrets qu'il aura connus ainsi; et quand même il ne s'en trouverait aucun dans ce cas, on n'empêchera pas les familles de croire qu'il s'en trouve, et cela pourra nuire à la juste considération dont a joui jusqu'ici l'administration des postes.

Nous prions M. Rampont de bien examiner la question. C'est après en avoir vu les avantages qu'il a pris la mesure que nous signalons; en réfléchissant aux inconvénients qu'elle présente, il jugera peut-être à propos de la rapporter.

## MENUS PROPOS

### Histoire d'une Sonnette

Le *Libéral du Nord* vient d'évoquer la légende de la sonnette, — vous savez la fameuse sonnette, — la terrible sonnette, — la sonnette merveilleuse qui tinte chaque soir, à minuit précis, sans qu'on puisse voir qui la touche, — la sonnette de M. l'adjoint, enfin — cette sonnette que l'*Echo de Roubaix*, le *Progress du Nord*, et feu l'*Ideé républicaine* ont si souvent agitée à tour de bras, mais dont le bruit avait paru se perdre au milieu des grands événements qui viennent de s'accomplir. Il n'en était rien, cependant; les canons Armstrong et les canons Krupp se sont tus; nous n'entendons plus les fanfares éclatantes de nos armées, mais la petite sonnette retentit toujours, et je crois qu'elle retentira encore au jugement dernier, avec les sept trompettes des Archanges.

Sonnez donc, ô *Libéral*, sonnez encore, sonnez toujours ! mais écoutez pourtant ce que nous allons vous dire :

Vous avez cru nous être très-désagréable, en faisant une allusion transparente à certain cancan de l'an passé, et voilà justement que vous nous causez la plus vive satisfaction. Pour tout vous dire, nous avions à dessein forcé un peu la note de notre article d'avant-hier, et nous sommes heureux que notre ruse innocente ait amené, de votre part, une réponse non moins innocente. Cette réponse, nous l'attendions, nous l'espérons, et si elle n'était pas venue, nous en aurions éprouvé un véritable désappointement.

Oui, nous avons eu le tort de rendre le parti républicain, tout entier, « responsable du plus ou moins d'esprit de quelques farceurs », mais si nous l'avons fait (pas aussi catégoriquement cependant que vous voulez bien le dire), c'était pour vous amener à répondre ce que vous avez répondu :

« Si un gamin quelconque, en revenant du chemin de fer, allait tourmenter les sonnettes et salir les grand-mères, en rendriez-vous responsable le parti monarchico-légitimo-orléanais-religioso-fusioniste. »

Tout le monde ici comprend qui vous avez voulu désigner sous cette aimable appellation « un gamin quelconque », et vous me permettez de rire bien fort, malgré le respect que je dois à votre âge, la prochaine fois que vous nous reprocherez encore de faire des « personnalités malséantes ». En attendant, voulez-vous que je vous raconte la petite histoire que vous rappelez avec tant de plaisir, et que vous semblez si mal connaître? Elle vous montrera, une fois de plus, de quelles mesquines vilénies sont capables certains de vos bons amis.

Sachez d'abord qu'il n'y a jamais eu de grand'portes salies; c'est un « embellissement » ajouté à l'aventure par un écrivain fort expert en matière de travaux d'art. Quant à la sonnette, eh bien — vous allez bondir — elle n'a jamais été « tourmentée » par le « gamin » dont vous parlez. Non, messieurs, jamais ! Ledit « gamin » l'a écrit à M. l'adjoint; il lui a fait offrir de lui montrer une déclaration écrite du véritable

auteur de ce fameux coup de sonnette, si lui, M. l'adjoint, voulait bien être indulgent pour ce grand coupable. M. l'adjoint, qui est un homme inébranlable, comme chacun sait, ne l'entendit pas ainsi, et le « gamin » ne voulant pas mêler publiquement un second nom dans cette misérable affaire, se laissa traire en justice de paix, où il prouva au témoin de M. l'adjoint, qu'il avait vu de travers, et fut acquitté d'emblée.

Dans l'interval, le « gamin », qui croyait encore à la bonne foi des journaux de l'autre bord (il s'est corrigé depuis), fit faire une démarche près du *Progress du Nord*, et écrivit à l'*Echo de Roubaix*, pour leur demander une rectification au récit trop fantaisiste qu'ils avaient donné de l'aventure. Le premier se tut, le second l'injuria durant une grande colonne; il se servit même pour cela de la plume d'un monsieur bien connu... trop connu peut-être, et pendant de longs mois on ria beaucoup, dans le clan des cocodés, de la mésaventure de ce pauvre « gamin. » Celui-ci — voyez sa perversité — ne se troubla nullement, et attendit, avec beaucoup de calme, l'occasion de s'expliquer publiquement, puisqu'on avait fait de son affaire une affaire publique.

L'occasion est venue et il doit remercier notre confrère de la lui avoir faite si belle, car, bien que la chose n'ait aucune importance, il ne veut même pas laisser aux amis du *Libéral* la satisfaction de pouvoir dire, chaque fois qu'il les prendra à partie, eux, leurs doctrines et leurs actes : *Bast ! ce n'est rien ; vous savez, c'est ce gamin, qui tourmente les sonnettes.* Eh non, messieurs, ce n'est pas lui; c'est un journaliste qui fait honnêtement son métier et auquel, vous ne pouvez faire qu'un reproche, c'est qu'il n'a pas encore vos rides et le nombre de vos années. Ce défaut-là ne prouvera jamais qu'il ait tort ou que vous ayez raison.

Deux mots, en terminant, à M. le rédacteur en chef du *Libéral* :

Nous aurions dû, j'en ai déjà reconnu, distinguer les gens sérieux de ceux qui ne le sont pas, en parlant, avant-hier, du parti républicain, mais avouez, que dans le champ où vous semez, il est quelquefois bien difficile de séparer le bon grain d'avec l'ivraie. Car enfin, si vous avez protesté contre la farce et les farceurs, ceux-ci et celle-là ont bel et bien été imités par l'un des journaux les plus accrédités du parti républicain, le *Progress du Nord*, avec lequel vous vivez, je crois, dans la meilleure intelligence.

Vous affectez depuis quelque temps de vouloir apporter dans vos polémiques, une dignité que nous sommes forcés pourtant de ne pas prendre au sérieux. Qu'importe, que les articles portant votre signature soient convenables ou à peu près, si vous appostez chaque jour à la seconde page de votre journal, des correspondants masqués, chargés de nous injurer à propos de tout et à propos de rien, et le plus souvent, laissez-moi dire le mot, très-bêtement. Montrez-vous le maître de la maison; chassez ces parasites qui la déshonorent et nous pourrions alors avoir pour vous, les égards que vous mériteriez.

ALFRED REBOUX.

## Commerce

Havre, 7 juillet 1871.

(Dépêche de MM. Kablé et C<sup>ie</sup> représentés par M. Bulteau Desbonnets.)

Ventes : 2,000 b.; marché très-raide; Omra, livrables 86, Acheteurs. Très ordinaire, 109; low middling 109.

Liverpool, 7 juillet.

(Dépêche de MM. Kablé et C<sup>ie</sup> représentés par M. Bulteau Desbonnets.)

Ventes : 15,000 b. marché actif et tendu.

Havre, 6 juillet. — Cotons. — Le marché de Liverpool a repris vigoureusement hier soir, et cela a ramené une certaine activité sur place depuis ce matin. Les cotons disponibles se sont raffermis, et à livrer, on a payé une hausse au moins équivalente. Il faut ainsi voir le très-ordinaire Louisiane autour de 109 fr. et l'Omra, par navires nommés, s'est payé rondement 86 fr. Du fully-fair par steamer on a obtenu 87 fr., 88 et 88 fr. En cotons d'Amérique, on a fait du low-middling Louisiane à 109 fr., du strict dito à 112 fr., et en Texas, on a payé 105 fr. pour du fully strict good-ordinary.

Les ventes notées à quatre heures vont à 4,026 b.

Laines. — (Circulaire de MM. Auguste Asselin et L. Blais, courtiers) — Nous avons reçu, depuis le 2<sup>o</sup> juin, 1,966 b. laine, dont 950 b. en passagés.

Les débouchés se sont élevés à 1,025 b. laine, plus 1,415 b. expédition directe, et 26 b. peaux de mouton.

Stock ce jour : 3,812 b. laine et 1472 peaux de mouton, contre 24,875 b. laine et 525 b. peaux de mouton à pareille époque 1870.

Le débarquement des navires arrivés vers la fin de la quinzaine précédente ayant été retardé, et partie des laines étant réservée pour la prochaine vente publique annoncée pour le 20 juillet, il n'a été présenté que peu de chose en vente; néanmoins, le chiffre des affaires est relativement élevé. Les prix obtenus dénotent, en général, une très-grande fermeté et même une forte hausse, pour quelques lots de laines bien conditionnées. Divers lots ont été importés des marchés voisins, nos cours présentant un avantage marqué.

On n'est encore fixé sur le droit d'entrée à établir pour les laines; le tarif de 40 centimes par quintal qui a été proposé a fait naître une opposition générale et très-vive. — Il y a lieu d'espérer qu'une modification sensible sera apportée au projet de loi.

L'article reste en très-bonne position; les besoins de la fabrique sont grands, et si l'industrie n'est paralysée par les nouveaux tarifs de Douane, il y a tout lieu de compter sur une assez longue période de prospérité.

LONDRES, 1<sup>er</sup> JUILLET. — Laines. — La hausse survenue à la séance d'ouverture de la dernière vente publique, durant les trois ou quatre derniers jours, pris de plus grandes proportions et s'étend maintenant sur tous les genres de laines. Un tableau détaillé des prix actuels, comparés à ceux des ventes précédentes, donnera une meilleure idée du nouvel aspect du marché.

Australie en suint pour peigne, 1 d. 1/2 et 2 d. et à 2 d. plus chères.

Port-Phillip lavées à dos, de 1 à 1 d. 1/2 plus chères, scoured, de 1 d. 1/2 à 2 d., surtout pour les genres moyens.

Sydney lavées à dos, de 1 d. 1/2 à 2 d., surtout pour les genres moyens : scoured, de 1 à 1/2 d. les meilleures qualités comparativement les moins élevées.

Cap, snow white, de 1 à 1 d. 1/2 les meilleures qualités comparativement les moins élevées; toisons et en suint, de 1 à 1 d. 1/2 plus chères.

En moyenne, cette hausse équivaut à environ 10 0/0, mais elle est même ça et là, plus grande pour les Sydney lavées à dos de qualité moyenne par exemple, ou les Port-Phillip scoured inférieures, et atteint pleinement 15 0/0 pour les Australie suintes pour peigne. Deux faits expliquent, jusqu'à un certain point, cette hausse rapide : la vive concurrence de la part de l'Amérique, et la crainte des acheteurs français de voir sous peu la matière première soumise chez eux à un droit d'entrée. Mais au-delà de ces circonstances extérieures et exceptionnelles, il existe encore une raison plus palpable, facile à trouver dans la position certainement saine de l'industrie lainière et le retour de la confiance si longtemps paralysée par les appréhensions politiques.

La valeur de l'article, après une longue époque de dépression, est enfin revenue à un point plus normal, et comme les approvisionnements ne sont pas en excès de la grande demande du moment, et que les choses tendent généralement à s'améliorer, il ne serait pas étonnant de voir les prix de la laine se raffermir encore pour quelque temps à venir.

CHARENTAIS, 2 JUILLET. — Laines. — Notre foire d'hier, moins considérable que nous ne le pensions, ne s'est terminée que ce matin. La laine n'était pas aussi bonne, dans l'ensemble, que d'habitude, à cause du peu de soin donné aux herbageries cet hiver dans nos pays envahis.

La vente a été lente, difficile, par suite des prétentions exagérées qu'avait la culture au début du marché.

Il y avait environ 300 voitures pouvant contenir 110,000 kil. de laines, et 20,000 kil. de laine d'agneau.

On a payé la laine mère de 1 fr. 70 à 2 fr. 10 pour les lots de choix; les lots inférieurs, chargés de terre, et lourds par conséquent, se sont vendus, suivant leur rendement, de 1 fr. 40 à 1 fr. 60.

La laine d'agneau a obtenu une faveur plus marquée, par suite de la petite quantité exposée, la plupart de nos cultivateurs n'ayant pas fait d'élevés cette année, le cours moyen a été de 2 fr. 80 et quelques lots ont été payés 3 fr. 10. Ces différents prix dénotent une hausse de 10 0/0 sur les cours de l'an dernier à pareille époque.

## LA SEMAINE FINANCIÈRE

Ce journal, fondé il y a seize ans, n'a pas interrompu sa publication pendant le siège ni pendant l'insurrection.

CHAQUE NUMÉRO PARAÎSSANT LE SAMEDI MATIN

CONTIENT :

Le résumé de la situation politique et financière, le bilan de la Banque, la revue de la Bourse de Paris, de Lyon, et des principales places de l'Europe, les recettes des Chemins de fer, les bilans des Sociétés de crédit, des articles d'appréciation sur toutes les valeurs françaises et étrangères, les avis aux Actionnaires : Payements de coupons, Versements, Assemblées générales; Tableau des cours de la Bourse pour chaque jour de la semaine, etc.

Les rapports des Compagnies et les listes des Tirages de toutes les valeurs à lots sont publiés sans aucun retard.

Le Comptoir de la Semaine financière se charge de la négociation de toutes valeurs cotées ou non cotées, des encaissements de coupons, versements, etc.

ABONNEMENT : 6 MOIS, 7 FR. — UN AN, 12 FR. Bureaux, à Paris, 83, rue Richelieu.

## BOURSE DE LILLE DU 6 JUILLET 1871

06 Agence. — Lille 1868 82 25 — Lille 1868. Jouissance-janvier 82 .. Département du Nord 84 25.

Cours édit. — Fonds de l'Etat. Rente 3 0/0 55 25.

emprunt 3 p. c. 52 25 — Emprunt 1870 6 p. c. 92 ..

Obligations des villes. — Lille 1868 91 .. Lille 1868 80 50

Lille 1868 488 .. Roubaix-Tourcoing, remboursement à 50 fr

25 .. Arras 1868 .. Bordeaux 87 .. Département de Nord 81 50

Valeurs locales — Caisse commerciale de Lille. Verley 350 ..

Caisse commerciale de Roubaix. Verley 310 25. Caisse d'écou-

lement. Péro et C. 510 .. Crédit industriel et de Dépote de Nord 309 .. Comptoir commercial Duvillier et C. 295 ..

Gas de Wazemmes, actions anciennes 1200 .. Gas de Wazemmes, actions nouvelles 1125 .. Le Nord, assurance contre l'incendie 1200 ..

Charbonnages. — Aisacourt 320 50. Bruay demandé à 4200 ..

Bully-Gréany (le sixième) 445 .. Carvin 810

Courrières 3070 .. Escarpelle 1100 .. Ferby 4150 .. Lens offert 2000 ..

Livrin (actions libérées) .. Murchin 1975 ..

Vicoigne et Nouv. demandé à 5000 5510

COURS DES SUCRES ET DU 3/6 DU 6 JUILLET

SUCRES	Cote officielle	Cours comm.	De mande	offert
Sucre indigène bon de 88 dilo.	164 ..	..	..	..
Grand pain, 6 Kil. n. 1.	..	..	..	..
3/6 betterave disponible ..	..	..	..	..
— — — — — courant ..	..	..	..	..
— fin 1 <sup>re</sup> qualité ..	..	..	..	..
— — — — — courant ..	..	..	..	..
Mélasse disponible ..	..	..	..	..
— à livrer à premiers ..	..	..	..	..
— — — — — derniers ..	..	..	..	..
— 3 d'été ..	..	..	..	..
— 1 prochain ..	..	..	..	..